

## Etats financiers annuels de SICAV

### SICAV RENDEMENT

SICAV RENDEMENT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **15 mars 2022**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, la Générale d'Audit et Conseil -G.A.C- représentée par Mme. Selma LANGAR.

#### **BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021** (Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	3	309 124 106	295 995 099
Obligations et valeurs assimilées		309 124 106	295 995 099
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>	4	116 234 731	230 147 750
Placements monétaires		116 234 722	230 147 473
Disponibilités		9	277
<b>Créances d'exploitation</b>		-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>425 358 837</b>	<b>526 142 849</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Autres créditeurs divers</b>	5	147 689	232 974
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>147 689</b>	<b>232 974</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	10	405 523 289	501 169 895
<b>Sommes distribuables</b>		19 687 859	24 739 980
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 494	1 324
Sommes distribuables de la période		19 686 365	24 738 656
<b>ACTIF NET</b>		<b>425 211 148</b>	<b>525 909 875</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>425 358 837</b>	<b>526 142 849</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<b>Période du 01/01 au 31/12/2021</b>	<b>Période du 01/01 au 31/12/2020</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	6	15 543 568	13 860 990
Revenus des obligations et valeurs assimilées		15 543 568	13 860 990
<b>Revenus des placements monétaires</b>	7	11 028 798	14 002 212
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>26 572 366</b>	<b>27 863 202</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	8	(3 372 060)	(3 534 954)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>23 200 306</b>	<b>24 328 248</b>
<b>Autres produits</b>		450	288
<b>Autres charges d'exploitation</b>	9	(582 670)	(618 818)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>22 618 086</b>	<b>23 709 718</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		(2 931 721)	1 028 938
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>19 686 365</b>	<b>24 738 656</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		2 931 721	(1 028 938)
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		1 905 731	1 648 789
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>24 523 817</b>	<b>25 358 507</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<b>Période du 01/01 au 31/12/2021</b>	<b>Période du 01/01 au 31/12/2020</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>24 523 817</b>	<b>25 358 507</b>
Résultat d'exploitation	22 618 086	23 709 718
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 905 731	1 648 789
<b>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</b>	<b>(21 659 002)</b>	<b>(23 140 553)</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(103 563 542)</b>	<b>74 754 061</b>
<b>Souscriptions</b>	<b>588 748 460</b>	<b>1 124 842 166</b>
- Capital	564 977 036	1 073 369 885
- Régularisation des sommes non distribuables	1 008 404	2 170 126
- Régularisation des sommes distribuables	22 763 020	49 302 155
<b>Rachats</b>	<b>(692 312 002)</b>	<b>(1 050 088 105)</b>
- Capital	(662 278 898)	(1 000 795 828)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 258 879)	(2 104 129)
- Régularisation des sommes distribuables	(28 774 225)	(47 188 148)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(100 698 727)</b>	<b>76 972 015</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de l'exercice	525 909 875	448 937 860
En fin de l'exercice	425 211 148	525 909 875
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>		
En début de l'exercice	5 006 777	4 279 254
En fin de l'exercice	4 034 711	5 006 777
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>105,388</b>	<b>105,040</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>5,04%</b>	<b>5,04%</b>

**Notes aux états financiers annuels**  
**(Les chiffres sont exprimés en dinars)**

**NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :**

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

**NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**

**1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS :**

Les états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :**

Les états inclus dans la situation annuelle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV RENDEMENT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 décembre 2021 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV RENDEMENT continue à appliquer ce traitement sur le stock déjà détenu à l'exception de :

- la ligne BTA 7,5% décembre 2028, acquise le 14 juin 2021 et valorisée à partir de cette date à la valeur actuelle selon la courbe de taux des émissions souveraines.
- la ligne BTA 8% novembre 2025, acquise le 15 décembre 2021 et valorisée à partir de cette date à la valeur actuelle selon la courbe de taux des émissions souveraines.

### **2.3 Evaluation des placements monétaires**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **2.4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **2.5 Opérations de pensions livrées**

#### **Titres mis en Pension :**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

#### **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

**Note 3 : Portefeuille titres :**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à 309 124 106 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES</b>				
<b><i>Obligations de sociétés</i></b>	<b>614 000</b>	<b>24 307 300</b>	<b>25 287 132</b>	<b>5,95%</b>
Obligations CIL	<b>65 000</b>	<b>2 450 000</b>	<b>2 528 315</b>	<b>0,59%</b>
-CIL 2016/2 7,5%	30 000	600 000	631 470	0,15%
-CIL 2017/2 7,95%	20 000	800 000	840 560	0,20%
-CIL 2020/1 10,5%	15 000	1 050 000	1 056 285	0,25%
Obligations BTK	<b>10 000</b>	<b>266 300</b>	<b>278 940</b>	<b>0,07%</b>
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	266 300	278 940	0,07%
Obligations BTE	<b>50 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 055 150</b>	<b>0,25%</b>
- BTE 2016 7,4%	50 000	1 000 000	1 055 150	0,25%
Obligations BH	<b>50 000</b>	<b>3 460 000</b>	<b>3 502 150</b>	<b>0,82%</b>
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	460 000	460 000	0,11%
- BH 2021-2 TMM+2,55%	30 000	3 000 000	3 042 150	0,72%
Obligations STB	<b>178 000</b>	<b>9 009 000</b>	<b>9 399 521</b>	<b>2,21%</b>
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	1 584 000	1 649 736	0,39%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	1 625 000	1 698 125	0,40%
- STB 2019/1 10,50%	30 000	1 800 000	1 813 260	0,43%
- STB SUB 2020/1 10,50%	50 000	4 000 000	4 238 400	1,00%
Obligations TL	<b>40 000</b>	<b>1 600 000</b>	<b>1 678 650</b>	<b>0,39%</b>
- TUNISIE LEASING 2017-1 TMM+2,35%	30 000	600 000	623 370	0,15%
- TUNISIE LEASING 2021-1 9,7%	10 000	1 000 000	1 055 280	0,25%
Obligations UIB	<b>50 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 058 250</b>	<b>0,25%</b>
- UIB SUB 2016 7,4%	50 000	1 000 000	1 058 250	0,25%
Obligations ATTIJARI LEASING	<b>30 000</b>	<b>600 000</b>	<b>630 480</b>	<b>0,15%</b>
- ATTIJARI LEASING 2016- 1 7,5%	30 000	600 000	630 480	0,15%
Obligations AMEN BANK	<b>20 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 129 860</b>	<b>0,50%</b>
- AMEN BANK SUB 2020-3 9,2%	20 000	2 000 000	2 129 860	0,50%
Obligations BNA	<b>100 000</b>	<b>1 998 000</b>	<b>2 065 150</b>	<b>0,49%</b>
- BNA SUB 2009 5,4%	50 000	998 000	1 029 650	0,24%
- BNA SUB 2017 7,4%	50 000	1 000 000	1 035 500	0,24%
Emp ATB 2007/1	21 000	924 000	960 666	0,23%
<b><i>Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier</i></b>	<b>462 677</b>	<b>269 092 383</b>	<b>283 836 974</b>	<b>66,75%</b>
<b>* BTA</b>	<b>262 677</b>	<b>249 092 383</b>	<b>263 238 974</b>	<b>61,91%</b>
BTA 6,3% MARS 2026	36 401	33 507 652	36 511 279	8,59%
BTA 6,6% MARS 2027	94 739	90 070 104	95 392 430	22,43%
BTA 6% AVRIL 2023	30 000	29 075 000	30 867 620	7,26%
BTA 6% AVRIL 2024	15 000	14 385 000	15 345 670	3,61%
BTA 6% FEVRIER 2022	4 000	3 881 000	4 167 483	0,98%
BTA 7,5% DECEMBRE 2028	23 437	21 172 751	21 349 904	5,02%
BTA 6% JUIN 2023	54 100	52 150 876	54 705 570	12,87%
BTA 8% NOVEMBRE 2025	5 000	4 850 000	4 899 018	1,15%
<b>* EMPRUNT NATIONAL</b>	<b>200 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>20 598 000</b>	<b>4,84%</b>
Emp NATIONAL 2021 CAT B	200 000	20 000 000	20 598 000	4,84%
<b>TOTAL</b>		<b>293 399 683</b>	<b>309 124 106</b>	<b>72,70%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
<b>Soldes au 31 décembre 2020</b>	<b>280 958 382</b>	<b>10 674 257</b>	<b>4 362 460</b>	<b>295 995 099</b>	
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations des sociétés	4 000 000			4 000 000	
Bons du trésor assimilables (BTA) et emprunt national	46 022 751			46 022 751	
<u>* Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Obligations des sociétés	-12 226 450			-12 226 450	
Bons du trésor assimilables (BTA) & Emprunt National	-25 355 000		-645 111	-26 000 111	
* Variation des plus ou moins values latente sur portefeuilles titres			1 905 731	1 905 731	
* Variations des intérêts courus		-572 914		-572 914	
<b>Soldes au 31 décembre 2021</b>	<b>293 399 683</b>	<b>10 101 343</b>	<b>5 623 080</b>	<b>309 124 106</b>	<b>0 000</b>

**Note 4 : Placements monétaires et disponibilités :**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à 116 234 731 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% actif net
<b>CERTIFICATS DE DEPOTS</b>			<b>25 500</b>	<b>24 987 120</b>	<b>25 335 796</b>	<b>5,96%</b>
<b>Certificat de dépôt à moins d'un an</b>			<b>25 500</b>	<b>24 987 120</b>	<b>25 335 796</b>	<b>5,96%</b>
(210 jours au taux de 7,25 %)	B.T	07/06/2021	4 000	3 870 158	3 998 813	0,94%
(100 jours au taux de 7,26 %)	B.T	25/09/2021	500	492 093	499 845	0,12%
(210 jours au taux de 7,25 %)	B.T	16/06/2021	500	483 770	499 183	0,12%
(140 jours au taux de 7,26 %)	B.T	04/09/2021	2 000	1 956 067	1 993 564	0,47%
(120 jours au taux de 7,26 %)	B.T	24/09/2021	1 000	981 097	996 757	0,23%
(100 jours au taux de 7,25 %)	B.T	23/10/2021	2 000	1 968 414	1 990 656	0,47%
(100 jours au taux de 7,25 %)	B.T	24/10/2021	1 000	984 207	995 171	0,23%
(100 jours au taux de 7,24 %)	B.T	04/11/2021	1 500	1 476 342	1 490 178	0,35%
(90 jours au taux de 7,24 %)	B.T	16/11/2021	2 500	2 464 444	2 482 776	0,58%
(100 jours au taux de 7,24 %)	B.T	08/11/2021	2 000	1 968 457	1 985 646	0,47%

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% actif net
(110 jours au taux de 7,24 %)	B.T	08/11/2021	1 500	1 474 028	1 486 920	0,35%
(120 jours au taux de 7,24 %)	B.T	08/11/2021	1 500	1 471 722	1 484 615	0,35%
(110 jours au taux de 7,24 %)	B.T	22/11/2021	1 000	982 685	989 070	0,23%
(120 jours au taux de 7,24 %)	B.T	22/11/2021	2 000	1 962 297	1 975 065	0,46%
(120 jours au taux de 7,24 %)	B.T	23/11/2021	1 500	1 471 722	1 481 061	0,35%
(130 jours au taux de 7,24 %)	B.T	19/11/2021	1 000	979 617	986 476	0,23%
<b>CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES</b>				<b>15 095 799</b>	<b>15 191 859</b>	<b>3,57%</b>
Prise en pension BTA Avril 2023, 6% BIAT du 21/12/2021 au 19/01/2022, taux de 7,25%				5 000 786	5 011 864	1,18%
Prise en pension BTA Avril 2023, 6% AMEN BANK du 23/11/2021 au 31/01/2022, taux de 7,24%				799 263	805 532	0,19%
Prise en pension BTA Février 2027, 7,2% AMEN BANK du 13/11/2021 au 31/01/2022, taux de 7,24%				798 969	806 843	0,19%
Prise en pension BTA Octobre 2026, 6,3% AMEN BANK du 30/10/2021 au 31/01/2022, taux de 7,25%				2 499 454	2 531 166	0,60%
Prise en pension BTA Juin 2025, 6,5% AMEN BANK du 16/11/2021 au 28/02/2022, taux de 7,24%				999 176	1 008 420	0,24%
Prise en pension BTA Novembre 2030, 8% AMEN BANK du 03/12/2021 au 28/02/2022, taux de 7,25%				1 999 116	2 010 791	0,47%
Prise en pension BTA Juin 2025, 6,5% AMEN BANK du 07/12/2021 au 31/03/2022, taux de 7,25%				1 999 432	2 009 498	0,47%
Prise en pension BTA Avril 2023, 6% AMEN BANK du 23/11/2021 au 31/03/2022, taux de 7,24%				499 669	503 588	0,12%
Prise en pension BTA Juin 2025, 6,5% AMEN BANK du 20/11/2021 au 31/03/2022, taux de 7,24%				499 934	504 157	0,12%
<b>COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN</b>			<b>54 912</b>	<b>54 912 000</b>	<b>55 757 067</b>	<b>13,11%</b>
(181jours au taux de TMM +1%)	B.T	06/07/2021	1 000	1 000 000	1 028 477	0,24%
(183 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/07/2021	1 461	1 461 000	1 502 372	0,35%
(173 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/07/2021	750	750 000	769 567	0,18%
(147 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/08/2021	1 117	1 117 000	1 141 153	0,27%
(151 jours au taux de TMM +1%)	B.T	19/08/2021	2 300	2 300 000	2 349 366	0,55%
(153 jours au taux de TMM +1%)	B.T	19/08/2021	1 000	1 000 000	1 021 463	0,24%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/08/2021	1 448	1 448 000	1 478 848	0,35%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/08/2021	1 651	1 651 000	1 685 117	0,40%
(155 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/08/2021	2 539	2 539 000	2 591 062	0,61%
(159 jours au taux de TMM +1%)	B.T	27/08/2021	1 600	1 600 000	1 632 296	0,38%
(157 jours au taux de TMM +1%)	B.T	31/08/2021	765	765 000	779 953	0,18%
(161jours au taux de TMM +1%)	B.T	31/08/2021	1 290	1 290 000	1 315 214	0,31%
(161 jours au taux de TMM +1%)	B.T	02/09/2021	1 619	1 619 000	1 650 129	0,39%



Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% actif net
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	04/09/2021	336	336 000	342 353	0,08%
(162 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/09/2021	295	295 000	300 437	0,07%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/09/2021	153	153 000	155 820	0,04%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/09/2021	465	465 000	473 497	0,11%
(165 jours au taux de TMM +1%)	B.T	10/09/2021	1 883	1 883 000	1 916 808	0,45%
(166 jours au taux de TMM +1%)	B.T	11/09/2021	457	457 000	465 132	0,11%
(164 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/09/2021	1 218	1 218 000	1 238 512	0,29%
(164 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/09/2021	1 458	1 458 000	1 482 321	0,35%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/09/2021	960	960 000	975 556	0,23%
(164 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/09/2021	280	280 000	284 403	0,07%
(162 jours au taux de TMM +1%)	B.T	28/09/2021	699	699 000	709 548	0,17%
(162 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/09/2021	2 000	2 000 000	2 029 543	0,48%
(166 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/09/2021	1 000	1 000 000	1 014 772	0,24%
(160 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/10/2021	387	387 000	392 225	0,09%
(148 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/10/2021	345	345 000	348 726	0,08%
(188 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/09/2021	1 295	1 295 000	1 315 366	0,31%
(187 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/09/2021	1 641	1 641 000	1 666 546	0,39%
(208 jours au taux de TMM +1%)	B.T	04/09/2021	4 000	4 000 000	4 075 636	0,96%
(165 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/10/2021	550	550 000	556 289	0,13%
(166 jours au taux de TMM +1%)	B.T	22/10/2021	1 401	1 401 000	1 416 797	0,33%
(156 jours au taux de TMM +1%)	B.T	03/11/2021	3 486	3 486 000	3 518 661	0,83%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	09/11/2021	1 000	1 000 000	1 008 417	0,24%
(160 jours au taux de TMM +1%)	B.T	06/11/2021	680	680 000	686 047	0,16%
(161 jours au taux de TMM +1%)	B.T	09/11/2021	649	649 000	654 463	0,15%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	10/11/2021	905	905 000	912 474	0,21%
(164 jours au taux de TMM +1%)	B.T	13/11/2021	98	98 000	98 763	0,02%
(160 jours au taux de TMM +1%)	B.T	19/11/2021	70	70 000	70 478	0,02%
(160 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/11/2021	384	384 000	386 562	0,09%
(161 jours au taux de TMM +1%)	B.T	22/11/2021	361	361 000	363 294	0,09%
(161 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/11/2021	407	407 000	409 457	0,10%
(164 jours au taux de TMM +1%)	B.T	23/11/2021	472	472 000	474 924	0,11%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	27/11/2021	1 711	1 711 000	1 720 514	0,40%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	29/11/2021	3 363	3 363 000	3 380 634	0,80%
(157 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/12/2021	657	657 000	659 610	0,16%
(150 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/12/2021	600	600 000	601 430	0,14%
(139 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/12/2021	111	111 000	111 035	0,03%
(140 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/12/2021	595	595 000	595 000	0,14%
<b>COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)</b>				<b>19 950 000</b>	<b>19 950 000</b>	<b>4,69%</b>
<b>DISPONIBILITES</b>					<b>9</b>	<b>0,00%</b>
<b>TOTAL</b>				<b>114 944 919</b>	<b>116 234 731</b>	<b>27,34%</b>

**Note 5 : Autres créiteurs divers**

Le poste Autres créiteurs divers totalise au 31 décembre 2021 un montant de 147 689 DT se détaillant comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020
Retenue à la source	81 168	151 007
Redevance CMF	37 919	51 465
TCL	5 202	7 095
Provision honoraires commissaire aux comptes	22 600	22 607
Provision honoraires PDG	800	800
<b>TOTAL</b>	<b>147 689</b>	<b>232 974</b>

**Note 6 : Revenus du portefeuille - titres :**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 15 543 568 DT pour l'exercice 2021 contre 13 860 990 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020
- Revenus des obligations des sociétés	1 941 373	2 385 919
- Revenus des BTA & Emprunt National	13 602 195	11 475 071
<b>TOTAL</b>	<b>15 543 568</b>	<b>13 860 990</b>

**Note 7 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice 2021 à 11 028 798 DT contre 14 002 212 DT pour l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts des certificats de dépôt	3 529 470	8 346 103
Intérêts des comptes à terme	3 587 416	4 877 739
Intérêts des dépôts à vue	770 929	475 777
Revenus des prises en pension	3 140 983	302 593
<b>TOTAL</b>	<b>11 028 798</b>	<b>14 002 212</b>

### **Note 8 : Charges de gestion des placements**

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour l'exercice 2021 à 3 372 060 DT contre 3 534 954 DT pour l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	2 890 337	3 029 960
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	481 723	504 994
<b>TOTAL</b>	<b>3 372 060</b>	<b>3 534 954</b>

### **Note 9 : Autres charges d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice 2021 à 582 670 DT contre 618 818 DT pour l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Redevance CMF	481 791	503 684
TCL	65 977	72 286
Contribution sociale de solidarité	200	200
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	22 593	28 251
Rémunération de personnel (PDG)	9 600	9 600
Charges diverses	2 509	4 797
<b>TOTAL</b>	<b>582 670</b>	<b>618 818</b>

### **Note 10 : Capital**

#### Capital au 31-12-2020

Montant	501 169 895
Nombre de titres	5 006 777
Nombre d'actionnaires	3 057

#### Souscriptions réalisées

Montant	564 977 036
Nombre de titres émis	5 644 239
Nombre d'actionnaires nouveaux	291

#### Rachats effectués

Montant	(662 278 898)
Nombre de titres rachetés	(6 616 305)
Nombre d'actionnaires sortants	(360)

#### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 905 731
Régularisation des sommes non distribuables	(250 475)

#### Capital au 31-12-2021

Montant	405 523 289
Nombre de titres	4 034 711
Nombre d'actionnaires	2 988

### 11- Autres informations :

#### 11-1 Données par action :

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
• Revenus des placements	6,586	5,565	6,062	5,856	5,504
• Charges de gestion des placements	(0,836)	(0,706)	(0,729)	(0,777)	(0,826)
<b>• Revenu net des placements</b>	<b>5,750</b>	<b>4,859</b>	<b>5,334</b>	<b>5,079</b>	<b>4,678</b>
• Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
• Autres charges	(0,144)	(0,124)	(0,126)	(0,133)	(0,462)
<b>• Résultat d'exploitation</b>	<b>5,606</b>	<b>4,736</b>	<b>5,208</b>	<b>4,946</b>	<b>4,216</b>
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,727)	0,206	(0,054)	(0,372)	(0,578)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>4,879</b>	<b>4,941</b>	<b>5,154</b>	<b>4,574</b>	<b>3,638</b>
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,727	(0,206)	0,054	0,372	0,578
• Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	0,472	0,329	0,305	0,324	0,202
• Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,010	0,001	0,000
• Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>• Plus ou moins values sur titres et frais de négociation</b>	<b>0,472</b>	<b>0,329</b>	<b>0,315</b>	<b>0,325</b>	<b>0,202</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>6,078</b>	<b>5,065</b>	<b>5,522</b>	<b>5,271</b>	<b>4,418</b>
• Résultat non distribuable de l'exercice	0,472	0,329	0,315	0,325	0,202
• Régularisation du résultat non distribuable	(0,062)	0,013	(0,001)	(0,024)	(0,027)

• Sommes non distribuables de l'exercice	0,410	0,342	0,314	0,300	0,175
• Distribution de dividende	4,941	5,154	4,574	3,637	3,695
<b>Valeur Liquidative</b>	<b>105,388</b>	<b>105,040</b>	<b>104,910</b>	<b>104,017</b>	<b>102,780</b>

#### 11-2 Ratios de gestion des placements :

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
• Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,71%	0,73%	0,70%	0,72%	0,75%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,12%	0,13%	0,12%	0,12%	0,42%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	4,14%	5,08%	4,99%	4,25%	3,31%

#### 11-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

##### \*Gestionnaire :

La gestion de la société SICAV RENDEMENT est confiée à la Société de Bourse de Tunisie, intermédiaire en bourse (agrément n°41/96 du 19/07/96) ayant son siège social Place 14 Janvier 2011 RP, et ce en vertu d'une convention datée du 03/01/2002. Celle ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, la SBT perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

##### \* Dépositaire :

La Banque de Tunisie assure les fonctions de dépositaire et de distributeur de la société SICAV RENDEMENT, et ce en vertu d'une convention datée du 03/01/2002. Elle est chargée, notamment, à ce titre :

- de la conservation des titres et des fonds de la société SICAV RENDEMENT;
- de l'encaissement des revenus s'y rattachant ;
- de la collecte des ordres de souscription et de rachat à travers son réseau de guichets ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissement, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contre partie de ses prestations, la BT perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

#### 11-4 Impôts et taxes :

Ce poste représente la TCL sur les revenus bruts de la SICAV RENDEMENT. Elle est payable mensuellement.

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021**

#### **I. Rapport sur l'audit des états financiers**

##### **1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SICAV RENDEMENT », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SICAV RENDEMENT » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

##### **2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

##### **3. Observations**

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV RENDEMENT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

#### **4. Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

## **1. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

## **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 03 Février 2022

**Le Commissaire aux Comptes :**  
**La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C**  
**Selma LANGAR**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Exercice clos le 31 décembre 2021**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société SICAV RENDEMENT, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

**I. Conventions réglementées**

**1.1. Convention conclues au cours de l'exercice 2021**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'opérations conclues par votre société avec l'une des personnes prévues par ces articles. Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

**1.2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2021**

Nous vous informons que la convention de dépositaire conclue entre votre société et la Banque de Tunisie, continue à produire ses effets au cours de l'exercice 2021. Les honoraires du dépositaire s'élèvent à 2.890.337 Dinars TTC.

Aussi, nous vous informons que la convention de gestionnaire conclue entre votre société et la Société de Bourse de Tunisie, continue à produire ses effets au cours de l'exercice 2021. Les honoraires de gestionnaire s'élèvent à 481.723 Dinars TTC.

**II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants**

Le Président Directeur Général de la société perçoit une indemnité annuelle brute de 9.600 Dinars.

Tunis, le 03 Février 2022

**Le Commissaire aux Comptes :**  
**La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C**  
**Selma LANGAR**